La préparation économique des bois en stères

Autor(en): **Coulon, M. de**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss foresty journal = Journal forestier suisse**

Band (Jahr): **111 (1960)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-765646

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Groupe de travail 2:

La préparation économique des bois en stères

Par *M. de Coulon,* Neuchâtel Oxf. 323

Au cours d'un exposé fort instructif et illustré de projections lumineuses, M. Wettstein, ingénieur à l'Institut de recherches forestières, commenta les divers procédés d'exploitation et de transport des bois en stères. Les recherches effectuées à ce sujet seront publiées ultérieurement par cet institut, de sorte qu'il suffit d'en résumer ici quelques conclusions provisoires.

Les bois en stères (bois de chauffage et d'industrie) représentent à peu près 40 % de la production totale des forêts suisses et accaparent 60 % du temps de travail. Leur revenu net est bien inférieur à celui des bois ronds, d'autant plus que l'écart entre les prix de vente et les frais de récolte s'amenuise sans cesse. La préparation des bois en stères comprend des opérations coûteuses, à cause des faibles dimensions des bois (par exemple, grande surface à écorcer par stère). On distingue cinq sections d'œuvre: abattage, tronçonnage, écorçage, débardage et transport.

1. *Abattage*

Dans les jeunes peuplements *(gaulis et perchis),* l'éclaircisseuse à moteur a en général un meilleur rendement que la tronçonneuse, surtout dans les terrains peu déclives. L'économie de temps est en moyenne de 20 %. L'éclaircisseuse sera équipée de préférence de la scie circulaire dans les gaulis (tiges jusqu'à 8 cm de diamètre) et du plateau à chaîne dans les perchis (tiges de 8 à 25 cm de diamètre).

2. *Tronçonnage*

Il se fait soit en forêt, sur l'assiette de coupe, soit sur un chantier central, au chemin. Le tronçonnage direct en forêt se justifie lorsque les bois sont épars et éloignés des places de rassemblement. On utilise avantageusement la scie alternative pour les bois de faible diamètre, à condition que la coupe soit homogène et ne nécessite pas l'emploi d'une tronçonneuse à chaîne. Toutefois, si les bois sont débardés longs et groupés au chemin, la scie circulaire montée sur un châssis surpasse les autres machines. La manutention des bois est facilitée dans ce cas par des tambours d'amenage.

Ainsi, dans un chantier bien organisé, deux hommes arrivent à débiter une soixantaine de stères par jour.

3. *Ecorçage*

Il est souhaitable, voire urgent de mécaniser aussi en forêt cette opération. Deux procédés sont applicables: 1° Ecorçage des bois longs sur l'assiette de coupe, au moyen de machines portatives (cf. Roemer); 2° Ecorçage des bois courts sur une place de dépôt, par des machines fixes ou montées sur tracteurs (cf. Cambio). Certes, le second procédé peut être plus économique que le premier, si l'approvisionnement de la machine est assuré; mais le morcellement des forêts en Suisse et l'hétérogénéité de la production ligneuse excluent pratiquement cette éventualité. Chez nous, ce sont plutôt les machines portatives, de manipulation aisée et de coût modique, qui prévaudront à l'avenir. A moins que les bois en stères ne soient écorcés chez l'utilisateur, solution à ne pas rejeter de prime abord.

4. *Débardage*

Les bois sont débardés longs ou courts, suivant la densité des coupes, la nature du terrain et les possibilités d'accès en forêt. Le débardage «long» convient de préférence aux coupes éparses, en terrain accidenté, éloignées des chemins de vidange. Le moyen de débardage le plus économique reste le cheval; mais il est remplacé de plus en plus par le tracteur léger. Quant au treuil automoteur, éprouvé avec succès dans les côtes rapides, il ne peut guère rivaliser ici avec le tracteur, et encore moins avec le cheval, du fait des pertes de temps occasionnées par la manutention des câbles. Le débardage «court» est préférable au débardage «long» lorsque la coupe, concentrée si possible et d'accès facile, est reliée au chemin de vidange par des layons, distants d'au plus 50—60 m. Le transport le plus économique des bûches de 1 m s'effectue avec le chariot à main (pour de courtes distances) ou de nouveau avec le cheval, attelé à une luge. (Le cheval, tout bien considéré, s'adapte mieux au terrain et coûte moins cher que les véhicules à moteur). Les engins mécanisés se prêtent aussi très bien au débardage des bûches. Les plus utilisés sont la brouette à moteur, très économique, le tracteur ordinaire traînant une luge, le tracteur monoaxe avec pont et prise de force, et enfin les tracteurs spéciaux à deux axes. (Ne pas oublier que le coût des véhicules à moteur grève sensiblement les frais de débardage des bois.)

5. *Transport*

C'est l'opération qui devrait être rationalisée en tout premier; car le chargement et le déchargement à la main des bois en stères, bûche après bûche, entraînent un gaspillage d'énergie et de main-d'œuvre: manuten-

tion très coûteuse et pénible. On peut y remédier par des procédés mécaniques. Il faudrait, par exemple, entasser les bûches dans des cadres ou container, chargés par grue sur les véhicules. Toutefois, la distribution, l'encombrement et le renvoi des cadres vides compliqueraient et enchériraient les transports. Un procédé plus pratique consisterait à cercler les stères en forme de cylindres, au moyen d'un filin ou d'un ruban d'acier non récupérables. Les paquets de bois seraient manipulés à l'aide de grues ou de treuils, comme les billons. Enfin, un troisième procédé permettrait de renoncer aux cadres et au cerclage. Il suffirait d'équiper les camions de grues articulées à grappin hydraulique, pouvant charger tels quels les stères, en une ou plusieurs fois. Ces grues ont le désavantage de coûter cher.

Deux questions ont été particulièrement discutées: l'écorçage des bois de râperie et le transport des bois en stères.

1. Pourquoi s'évertuer à écorcer les bois d'industrie en forêt, d'autant que l'écorçage manuel est un travail long et fastidieux, comme l'ébranchage? Ne pourrait-on pas livrer les bois en grume et les écorcer mécaniquement à l'usine? Ce vœu ne paraît guère réalisable, car l'industrie intéressée craindrait une détérioration des bois en grume par les bostryches; d'ailleurs elle ne tient pas à recevoir des bois insuffisamment secs et à payer le transport d'un déchet aussi encombrant que l'écorce.

2. Le cerclage des bois s'imposera peut-être un jour. Il nécessitera sans doute l'installation de grues légères (télescopiques) sur les véhicules, à moins de se contenter des treuils de chargement. On n'utilisera certainement pas de câbles récupérables pour l'empaquetage des bûches, à cause des complications administratives (contrôle des câbles), des frais de transport et des risques d'égarement.

Arbeitsgruppe 3:

Kundenpflege beim Absatz schwacher Sortimente

Von *A. Huber,* Schaffhausen Oxf. 77

Versuchsweise wurde diese Arbeitssitzung als Kolloquium, d. h. ohne einführende Referate, durchgeführt. Als Grundlage für die Diskussion wurden sieben Fragen vorgelegt, von denen nur drei, und auch diese unvollständig, behandelt werden konnten.

Bei den 20 Teilnehmern bestand Einigkeit darüber, daß die Forstbeamten der Kantone und Gemeinden sich nicht nur auf die Heranzucht